



V2R Sports

Cahier des charges – Assesseur / membre du comité

1. Base légale et positionnement

L'assesseur est membre à part entière du comité de V2R Sports.

2. Mission du poste

Soutenir le comité et contribuer aux projets et décisions.

3. Responsabilités principales

- participer aux séances ;
- appuyer les projets ;
- représenter l'association sur mandat.

4. Compétences et limites

L'assesseur agit dans le cadre des décisions collectives du comité.

5. Relations fonctionnelles

Collaboration avec l'ensemble des membres du comité.

6. Engagement et disponibilité

Engagement bénévole proportionné aux projets suivis.

7. Entrée en vigueur et révision

Entrée en vigueur dès adoption par le comité. Révision possible par décision du comité.